

de culture qu'ils exécutent à tant la semaine ou le mois, et pour cette raison vont demander de l'ouvrage dans les villes.

Il n'y a pas d'engagés sur les fermes qui n'aient une petite propriété ayant un jardin d'une certaine étendue; dans ce cas, ils pourraient même l'agrandir pour y établir un verger, en joignant à leurs travaux sur une ferme, celui de la pratique du jardinage, de l'arboriculture et de l'apiculture; ces trois industries pouvant être pratiquées en temps de loisir.

De cette manière, le pauvre ouvrier de ferme qui autrement serait obligé de s'expatrier pour demander de l'ouvrage dans les villes seti ouverait en peu de temps capital de subvenir aux besoins de sa famille et vivre content et heureux sur son sol natal.

— La sécheresse persistante continue en Europe. La culture de la betterave à sucre est complètement ruinée en Angleterre. Partout ailleurs les blés de printemps sont endommagés d'une façon désastreuse; seuls ceux semés en automne ont encore une bonne apparence.

— M. Sontum, délégué de la Norvège à Chicago, dit que les hommes d'affaires de son pays préfèrent commercer avec les Canadiens plutôt qu'avec les Américains, à cause du tarif élevé des Etats-Unis. Il y a quelque temps, ils ont donné quelques commandes pour des produits de la ferme du Canada et le résultat a été si satisfaisant qu'ils les ont renouvelés en les augmentant. Ces commandes consistent surtout en viandes, pois, extraits de bœufs, etc. Nul doute que ce commerce peut s'accroître beaucoup.

— Un cultivateur de St-Hugues a fourni à l'école d'industrie laitière, avec une moyenne de 10 vaches, 7,542 livres de lait dans le mois d'avril.

On peut voir quelle riche mine un cultivateur peut avoir à exploiter, s'il veut bien soigner ses animaux.

— La loi sur l'organisation des cercles agricoles, qui a été établie récemment par la législature, marque un pas immense dans la voie du progrès.

Le succès est tout à fait remarquable.

Le nombre des cercles qui ont rempli les conditions prescrites pour être reconnus officiellement s'élève au chiffre de 370. Les 370 cercles comprennent près de 15,000 membres inscrits sur les déclarations.

— Le chiffre officiel des entrées payantes à l'exposition de Chicago, samedi, a été de 50,000; mais depuis le jour de l'ouverture, ce chiffre n'avait pas encore été atteint, et la moyenne par jour s'élève exactement à 20,222, soit une recette d'un peu plus de \$10,000. Si le nombre des entrées n'augmente pas promptement dans des proportions considérables, c'est la faillite inévitable pour la société de l'exposition. On a déjà dépensé plus de 20 millions de dollars; or, une moyenne quotidienne de 200,000

entrées à 50 cents, pendant les six mois que durera l'exposition, ne produirait que 18 millions et les 2 millions restant devraient être payés par ceux qui ont obtenu des concessions dans le parc. Il est bon d'ajouter que les frais de l'exposition s'élèvent à environ \$45,000 par jour. On voit par ces quelques chiffres combien la situation est précaire.

## CAUSERIE AGRICOLE

Le haras national et l'élevage du cheval

M. R.-Auzias Turenne, directeur du "Haras national" et M. le comte G. des Etangs, secrétaire du "Syndicat central des agriculteurs du Canada," ayant accepté l'offre de renseigner les cultivateurs sur l'utilité du haras national de même que des avantages qu'ils pourraient obtenir du Syndicat central des agriculteurs du Canada, association établie récemment, la Société d'agriculture du comté de Kamouraska a convoqué une assemblée des cultivateurs de ce comté, à Saint Paschal, le 21 mai dernier.

Plus de cinq cents cultivateurs assistaient à cette réunion, présidée par le Rév. M. Baillargeon, curé de St Paschal. Le Rév. M. Tremblay, directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne assistait à cette assemblée.

M. Turenne ayant été informé que dans le comté de Kamouraska on était grandement prévenu contre le haras national, l'affluence des cultivateurs à cette assemblée, lui laissait prévoir que plusieurs parmi eux s'attendaient à des explications ayant rapport à certaines plaintes formulées contre le haras national que l'on dit ne pas donner satisfaction. C'est pourquoi, comme directeur du haras il a cru nécessaire de donner publiquement quelques explications quant aux plaintes formulées contre le haras national.

Cette année, la Société d'agriculture du comté de Kamouraska a eu l'avantage du deuxième choix d'un cheval devant servir à la monte des juments pendant la présente saison. Pour faire le choix de ce cheval, deux délégués ont été envoyés à Montréal et sur les huit chevaux disponibles on fit choix de *Bontemps*, pur-sang percheron, inscrit au livre de filiations percherons de France et du Canada.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska n'ayant eu le choix que sur sept ou huit chevaux quelques membres de la société se sont plu pour cela à manifester publiquement leur mécontentement.